

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE BATAILS » en abrégé « S.A. BATAILS »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA Abatta, Cité  
SYNATRESOR, Villa 326, Lot 284 Ilot 25, 06 BP 467  
Abidjan Abidjan 06., Lot 284, Ilot 25

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23 Aout 2024 reçus par Me KOUAME Aya J. Ange, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 30 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE BATAILS » en  
abrégé « S.A. BATAILS »

Objet : La fourniture de service et de matériel industriel ; La maintenance industrielle ; L'audit énergétique ; Les travaux topographiques (études) ; Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA Abatta, Cité  
SYNATRESOR, Villa 326, Lot 284 Ilot 25, 06 BP 467  
Abidjan Abidjan 06., Lot 284, Ilot 25

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUADIO MARC ANTOINE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09528 du 20/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56637/GTCA/RC/2024 du 20/09/2024

